

E. FASHION AWARDS 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

LE CONCOURS - PRÉSENTATION

Le concours de mode responsable présidé par Alessandra Lobba, directrice RSE, du développement durable chez Agnes b. et soutenu par l'école MODART INTERNATIONAL annonce l'ouverture de sa 12e rencontre avec les jeunes talents de la mode éthique.

C'est au crépuscule de sa 1ère décennie, après avoir révélé des 10 profils prometteurs - dont certains mènent désormais une belle carrière - que les organisateurs du concours ont opté pour orienter leurs recherches auprès des designers qui revendiquent une démarche éco-responsable visant une mode respectueuse de l'environnement. Un nouveau souffle en réponse à quelques candidats qui aspiraient déjà à suivre cette voie.

Aussi, pour la seconde année consécutive, comptant sur l'expertise de sa marraine et de son sponsor officiel, le dispositif s'est fixé l'objectif d'accompagner ces mutations et s'inspire désormais pleinement de ces orientations.

Pour marquer cette nouvelle ère, ensemble, ils empruntent le pas aux acteurs engagés du secteur de la mode et du textile et font évoluer le concept et les valeurs du concours dans ce sens. Une ligne de conduite unique, pour **encourager les comportements positifs des jeunes designers émergents appliquant déjà les principes d'une mode plus éthique, ou avec la volonté de s'y engager. Un soutien que le comité organisateur et ses partenaires souhaitent poursuivre bien au-delà du concours, tant dans la recherche de leur sourcing matières, que pour les aider à confirmer ou à adopter un positionnement éthique.**

L'édition 2022 a révélé Camélia Barbachi, une créatrice engagée qui a créé "Chez Nous.", une marque de prêt-à-porter qui célèbre le multiculturalisme à travers des pièces conçues de façon éthique. Elle a remporté haut-la-main le concours et a bénéficié de l'accompagnement d'Alessandra Lobba au coeur de son département chez Agnès b. pour peaufiner sa démarche, mais elle a également été accueillie par un des membres du jury, Anne Jacob, Responsable Développement commercial et expérience Client retail & digital/chef de projet marque pour L'Exception qui lui a offert un espace de visibilité et de commercialisation, au coeur de l'incubateur de mode responsable, La Caserne (Paris). Enfin Les ateliers de Saint Just, un groupe d'ateliers et de studio de confection - spécialisés dans la Haute Couture, les costumes de scènes et le prêt-à-porter - lui ont offert un accompagnement personnalisé pour le développement complet et éco-responsable de sa collection au sein de l'atelier de confection situé dans les Haut-de-France.

Ce nouvel ADN et le choix de ces partenaires engagés confèrent au concours e.Fashion Awards un rôle important pour révéler, soutenir et encourager les nouveaux talents de la mode éthique jugée encore trop confidentielle.

Cette tribune d'expression artistique affirme ainsi sa volonté de rester au plus près des futures générations de créateurs et promet les accompagner et leur donner la possibilité de participer à l'évolution du secteur et des tendances. Un tremplin sans pareil qui conforte les organisateurs dans le choix de ce nouveau positionnement et attire les jeunes créateurs en quête de considération tant pour leur engagement (sourcing, création, fabrication, distribution) que pour leur vision de la mode de demain.

E. FASHION AWARDS 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

A QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

E. Fashion Awards s'adresse aux étudiants en école de mode, modélisme et stylisme, jeunes diplômés, designers débutants et professionnels en activité depuis moins de 5 ans.

OBJECTIFS DU CONCOURS :

Valoriser les solutions écoresponsables et favoriser la création de nouvelles solutions de fabrication et de distribution dans le secteur de la mode et du textile.

EDITION 2023 – CALENDRIER :

Inscription et dépôt des dossiers jusqu'au 15 mars 2023 (minuit). La sélection se fait exclusivement sur dossier.

Envoi du dossier à l'adresse **concoursefa@gmail.com** ou par voie postale (cachet de la poste faisant foi) à l'attention de : MODART INTERNATIONAL - Concours E- FASHION AWARDS - 35 Quai André Citroën, 75015 Paris.

Pour les envois numériques, merci de compresser vos éléments et/ou de vérifier vos liens.
NB : tout dossier incomplet ne pourra concourir.

Dans la mesure du possible, les dossiers de candidatures ne doivent en aucun cas contenir des originaux. Les organisateurs s'engagent à restituer ces dossiers uniquement si vous en faites la demande écrite dès votre inscription ou dans un délai de 15 jours après l'annonce des résultats, à savoir le jeudi 13 avril 2023. Sans cela, il n'est pas garanti que les dossiers non retenus soient conservés.

Annnonce des finalistes le 29 mars 2023

S'ils sont désignés finalistes, pour défendre leur projet face au jury et participer au défilé de la grande finale qui se tiendra en juin 2023, les candidats devront réaliser 2 silhouettes prototype à partir de leur concept style.

COMMENT PARTICIPER ?

Les postulants devront élaborer un dossier comportant les éléments suivants :

- 2 à 5 croquis silhouettes complètes
- Une lettre de motivation vous présentant et expliquant votre démarche, vos choix en matières d'engagement et d'écoresponsabilité, vos ambitions professionnelles et ce que vous attendez du concours.
- Une sélection matières et méthode de création / production engagé et éthique
- La gamme de couleurs en échantillons réels
- Les aplats correspondants, détaillés et annotés.
- Le règlement complété et signé



E. FASHION AWARDS 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

En OPTION :

- Une page d'ambiance
- Une video courte (avec votre téléphone si vous le souhaitez) où vous expliquez – comme dans votre lettre de motivation) votre lecture d'une mode éthique, engagée, écoresponsable, votre implication ou votre volonté d'y adhérer et les silhouettes que vous présentez (optionnel)

ADN DU CONCOURS A RESPECTER (dans la mesure du possible) :

- 4R for AIR (Reduce, Re use, Repair, Re sale)

CAHIER DES CHARGES :

- **Recourir à des matières écologiques** : absence de produits chimiques nocifs en amont et en aval de la filière de manière à réduire l'impact environnemental du produit.
- **Recourir à des matières biologiques** (70% a minima) **ou recyclées** de manière à réduire l'impact environnemental des produits créés.
- **Respecter la qualité écologique** de l'ensemble de la chaîne de production : réduction de la consommation d'eau et d'énergie, privilégier la production locale, les circuits courts.
- **Produire moins, produire mieux** : privilégier les petites séries ou les précommandes, valoriser l'artisanat et les savoir-faire.
- **Privilégier la réparation et la revente, le cercle vertueux.**: travailler une matière première ou un produit existant d'une façon créative et inattendue, augmenter la valeur de départ de l'objet en le valorisant par la réparation, la transformation, et le revendre.

Il n'existe aucune contrainte particulière concernant le format du dossier,

NB : les dossiers de candidatures ne doivent en aucun cas contenir des originaux.

Les organisateurs s'engagent à restituer ces dossiers uniquement si vous en faites la demande écrite dès votre inscription ou dans un délai de 15 jours après l'annonce des résultats, à savoir le jeudi 13 avril 2023.. Sans cela, il n'est pas garanti que les dossiers non retenus soient conservés.

Dépôt des dossiers complets au plus tard le 15 mars 2023.

Annnonce des finalistes le 29 mars 2023

S'ils sont désignés finalistes, pour défendre leur projet face au jury et participer au défilé de la grande finale qui se tiendra en juin 2023, les candidats devront réaliser 2 silhouettes prototype à partir de leur concept style.

Le nom des membres du jury 2023 seront dévoilés en avril, lors d'une rencontre qui sera proposée à tous les aspirants au titre, au sein de l'école MODART INTERNATIONAL, à Paris 15e.

E. FASHION AWARDS 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER, SIGNER ET DATER

Nom Prénom

Nom de créateur :

Date de naissance :

Adresse postale :

Code postal Ville

Téléphone (de préférence portable) :

E-mail :

Site internet : Compte Instagram :

Autre RS (si vous jugez que cela est utile au concours) :

Merci de cocher les cases ci-dessous, de signer et dater ce document. Il devra être joint à votre dossier de candidature.

J'ai lu, j'ai paraphé et signé pour acceptation le règlement du concours (contresignature des parents en cas de candidat mineur)

En cochant cette case, j'accepte d'être contacté(e) et recevoir des informations sur le concours e.Fashion Awards

En cochant cette case, j'accepte que mes réponses soient utilisées dans le cadre de la communication du concours pendant la durée du concours pour tous les candidats, et pour une durée de 5 ans pour les candidats finalistes de l'édition 2023, pour la communication auprès de la presse, un relai auprès de ses partenaires, sur le site du concours ainsi que ses Réseaux sociaux.

En cochant cette case, j'accepte d'être contacté(e) et recevoir des informations de la part des partenaires du concours.

Je soussigné(e)

atteste que toutes les informations ci-dessus sont réelles et justes.

Date et signature



E. FASHION AWARDS 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

RÈGLEMENT À LIRE, SIGNER ET DATER

L'école MOD'ART INTERNATIONAL, située au 35, Quai André-Citröen, 75015 Paris, orchestre et coordonne le concours E.FASHION AWARDS

Le concours E.FASHION AWARDS a pour objectif de valoriser des jeunes créateurs passionnés par la mode, son avenir, sa pérennité, et son engagement dans la création durable.

A chaque édition, E.FASHION AWARDS accueille des candidats qui doivent répondre d'une sensibilité artistique, montrer un intérêt certain pour la durabilité, l'écoresponsabilité, pour une mode engagée.

Chaque candidat inscrit au concours doit suivre les exigences d'un calendrier et de la thématique Éthique & Durable. Ils devront mettre en œuvre tout ce que leur évoque ce thème et faire référence dans leurs créations à cette pensée générationnelle.

Les présélections sont faites exclusivement sur dossier.

Une fois sélectionnés, ils ont minimum de 8 semaines pour réaliser les créations (deux silhouettes complètes) qu'ils présenteront lors d'un événement face à un jury d'experts en mode & tendances éthiques.

Le concours, sa finale et son défilé se déroulent à Paris au mois de juin 2023 (date à préciser ultérieurement).

Les candidats s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent. Toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation du dossier de candidature ou l'exclusion du candidat sans contestation possible.

Le présent règlement définit les règles applicables à ce concours.

Article 1 : Conditions de participation

Le concours est ouvert aux étudiants en école de mode, aux jeunes diplômés, aux jeunes créateurs et aux professionnels en activité depuis moins de 5 ans.

**Les mineurs devront remplir l'autorisation parentale jointe au dossier de candidature.*

Une seule inscription par participant est acceptée.

Article 2 : Déroulement du jeu

2.1 S'inscrire

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} décembre 2022 au 15 mars 2023 à minuit.

Pour participer, chaque candidat doit adresser son dossier complet à :

- Par mail : concoursefa@gmail.com
- Par voie postale (cachet de la poste faisant foi) à l'attention de : MODART INTERNATIONAL - Concours E- FASHION AWARDS - 35 Quai André Citroën, 75015 Paris

Le dossier de candidature ne fait en aucun cas office d'un dossier de style complet. Les candidats devront compléter le « Dossier de candidature », signer le « Règlement du concours » et accompagner ces documents d'un « Dossier de style » dont le contenu est décrit dans le dossier de candidature (ci-dessus).

Cette participation est gratuite.

E. FASHION AWARDS 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité par le participant. Tout formulaire d'inscription incomplet ou comportant des informations inexactes sera rejeté sans que MODART INTERNATIONAL ou ses partenaires ne puissent être engagés.

2.2 Confirmation d'inscription

Dès réception du dossier complet, un accusé de réception est envoyé.
NB : Les dossiers incomplets ou illisibles ne pourront pas être pris en compte.

Les inscriptions au concours des E.FASHION AWARDS seront clôturées le 15 mars 2023 à minuit.

2.3 La sélection des candidats

Les décisions du pré-jury et du Jury sont souveraines. Elles ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation et ne seront pas susceptibles de recours par les candidats.

2.4 Annonce des finalistes

Les organisateurs annonceront les résultats sur le site internet du concours la liste des finalistes au plus tard le 1^{er} avril 2023 à 18h (sur le site internet et les RS) et enverront un mail individuel à chacun.

2.5 Les créations présentées

La présence des lauréats est obligatoire à l'évènement. Chacun des créateurs finalistes s'engage à présenter ses deux silhouettes.

2.6 Déroulement de l'évènement

Lors du rendez-vous, chaque créateur présentera ses créations au jury.
Les deux silhouettes devront défiler devant le jury et un panel d'invités de l'évènement. Chaque candidat se chargera de trouver ses propres mannequins. Les organisateurs pourront toutefois les aider (dans la mesure du possible) à trouver les profils correspondants à leurs silhouettes.
A l'issue du défilé, les membres du jury désigneront un grand gagnant et un gagnant coup de cœur du jury.

Article 3 : Droit à l'image

3.1 Conditions techniques et respect de la Propriété Intellectuelle

Tous les participants ont un droit de regard sur les fichiers de base de données et peuvent supprimer leur compte en le stipulant dans un mail envoyé à concoursefa@gmail.com

Chaque candidat autorise les organisateurs du concours et l'ensemble des partenaires à se référer à leurs noms, signes distinctifs et projets à des fins de relations presse, publiques, communication digitale sans que cette autorisation ouvre droit à d'autres contreparties que celle du prix décerné.

La participation au concours et le dépôt d'un dossier impliquent l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.



E. FASHION AWARDS 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

Les candidats s'engagent à participer à toutes opérations de relations publiques et de presse pendant et post événement relatives au concours. L'absence du candidat, sans justificatif réel et sérieux, pourra entraîner sa disqualification.

En cas d'irrégularité ou de manquement au présent règlement, le jury se réserve la possibilité de retirer le prix attribué au lauréat.

Les candidats s'engagent à répondre aux demandes d'informations du jury et se rendre aux entrevues organisées par le jury.

Tous les frais engagés pour participer à ce concours sont propres à chaque candidat et ne peuvent en aucun cas être réglés par les organisateurs du concours.

Les créations proposées devront être novatrices et tenir compte de la thématique du concours tout en respectant les contraintes de sécurité, de respect de l'environnement, d'ordre public et bonnes mœurs et plus généralement, des normes et réglementations en vigueur.

Les droits relatifs à la création tels qu'ils sont prévus dans le code de la propriété intellectuelle reviennent au participant. Le participant garantit que sa création lui est propre et qu'elle n'atteint en aucune manière les droits d'une tierce personne.

Chaque candidat assure notamment à MODART INTERNATIONAL et E.FASHION AWARDS ce qui suit :

- La création est originale et n'a pas été présentée dans le cadre de toute autre compétition
- Le participant est l'auteur exclusif de la création
- A la date de présentation de chaque création, le participant est l'unique détenteur de la propriété intellectuelle et industrielle de la création
- La création n'a pas été créée pour une activité professionnelle ou pour la fourniture d'un service à une tierce personne.

3.2 Propriété des projets

Les participants autorisent par avance MODART INTERNATIONAL et ses partenaires à titre gratuit à reproduire et/ou à représenter librement leurs modèles et à les exploiter sur le site internet, et sur tous documents de présentation que l'on viendrait à publier, de même que sur tout support destiné à leur promotion et/ou leur publicité. Cette cession est consentie pour tous pays et pour toute la durée de la protection légale des droits cédés par l'effet des présentes. De même, les participants autorisent par avance MODART INTERNATIONAL à faire figurer leur nom, prénom, et/ou photographie sur le site internet et sur tous documents diffusés pour promouvoir ses activités tels que plaquettes de présentation, magazine, sans que ces utilisations puissent ouvrir droit à quelque rémunération ou indemnité que ce soit. Les participants garantissent à MODART INTERNATIONAL la jouissance paisible des droits cédés contre tous troubles et évictions quelconques susceptibles de se rattacher aux croquis et modèles stylisés qu'elles auront réalisé dans le cadre des présentes, et l'assurent de leur originalité de telle manière que leur exploitation dans les conditions ci-dessus ne puisse entraîner aucune responsabilité des organisateurs envers les tiers.

Les participants autorisent expressément les organisateurs du concours, à titre gratuit, à publier, communiquer, exposer et divulguer oralement, graphiquement ou par écrit les projets présentés dans le cadre de ce concours.

Chaque participant accepte d'être médiatisé et autorise les organisateurs, à titre gratuit, à exploiter leur droit d'image (photo portrait, photo création, photo défilé) sur tous les supports de communication attachés au présent concours durant 2 ans.

E. FASHION AWARDS 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 4 : Dotation

Le créateur élu gagnant du concours E.FASHION AWARDS se verra remettre des dotations partenaires selon les partenariats établis jusqu'au jour de l'événement.

Dans la mesure du possible et selon la générosité des partenaires du concours, les candidats finalistes et non gagnants se verront attribuer des prix de participation.

Article 5 : Dispositions diverses

Tout participant au concours des E.FASHION AWARDS s'engage à :

- Prendre connaissance et accepter sans réserve le règlement intérieur
- Déclarer si son projet n'est pas sa seule propriété intellectuelle
- Participer à la remise des prix, s'il est lauréat
- Accepter les cadeaux et prix sous leur forme attribuée (aucun équivalent monétaire ne peut être envisagé)
- Relayer sa participation sur les Réseaux Sociaux et présenter les cadeaux partenaires qui lui seront confiés.

En cas d'absence du lauréat le jour de l'événement, celui-ci s'engage à se faire représenter, en cas d'absence de son représentant, celui-ci ne pourra prétendre à aucun prix.

Article 6 : Modifications, réserves et annulations

Les organisateurs et les membres du jury ont le droit de refuser des dossiers incomplets.

Ils se réservent le droit d'attribuer ou de ne pas attribuer les prix s'ils estiment après examen des candidatures qu'elles ne répondent pas aux critères du concours.

Les jurys sont souverains de leur décision et n'ont pas l'obligation de motiver leur décision, qui est sans recours.

Article 7 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique une acceptation entière et sans réserve de ce présent règlement. En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit exclusif et unilatéral d'interrompre ou de modifier le concours, d'en décaler la période d'inscription ou la période de déroulement à tout moment et sans préavis, si une telle mesure se révèle nécessaire et/ou raisonnable.

Les participants s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

Les déplacements et frais divers liés à ce concours sont à la charge de chaque candidat.

Les personnes ayant à connaître le contenu des dossiers de candidature sont tenues au secret professionnel le plus strict. Les inscriptions au concours des E.FASHION AWARDS et son règlement sont accessibles sur le site du concours : www.e-fashionawards.com

Article 8 : Loi Informatique et Liberté

MODART INTERNATIONAL se réserve le droit de procéder au traitement automatisé des informations recueillies pour ses propres besoins. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, tout participant à cette opération dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse mentionnée à l'article 8 ci-dessus.



E. FASHION AWARDS 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE & RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 9 : Force majeure

MODART INTERNATIONAL se réserve le droit de proroger, écourter, annuler, reporter ou modifier les conditions du présent Concours en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. L'école ne saurait davantage être tenue pour responsable des retards et (ou) des pertes du fait des services postaux ou de leur destruction totale ou partielle ou pour tout autre cas fortuit.

Article 10 : Réclamation

Aucune réclamation ne sera admise, la participation au concours impliquant l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation de celui-ci (ainsi que les cas non prévus) seront tranchées souverainement par MODART INTERNATIONAL dont les décisions seront sans appel. Toute réclamation relative à l'application, l'interprétation, l'organisation ou le déroulement du concours devra être faite par écrit par lettre recommandée avec Accusé de réception dans un délai d'un mois au plus tard après la fin de cette opération, soit le 1^{er} mai 2023 pour tous les candidats, et le 1^{er} août 2023 pour les finalistes.

Article 11 : Litige

Le présent concours est régi par la loi française.

Tout différend qui viendrait à naître sera réglé par le jury et les organisateurs.

Toute action en justice devra être portée devant les juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

Je, soussigné (e)

déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et m'engage à respecter toutes les conditions.

Fait à (DATE & LIEU)

Signature

*Imprimer ce document
Parapher chaque page avec vos initiales
Dater et signer la dernière page
Joindre ce document avec votre Dossier de Style*